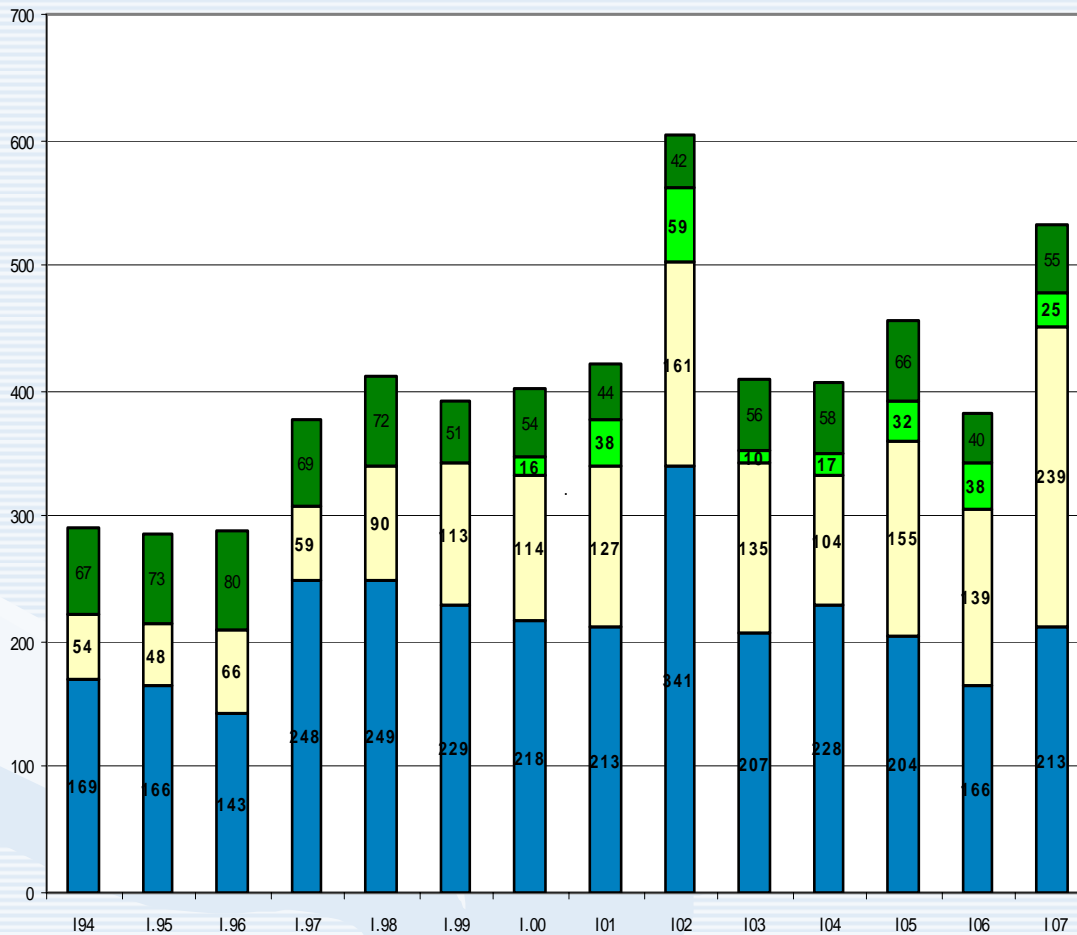




La santé au travail de demain Permanences et Mutations

Introduction

Participation aux Journées



Moyenne des 14 dernières années

Extérieurs : 59

IST : 29

Responsables : 115

Médecins : 214

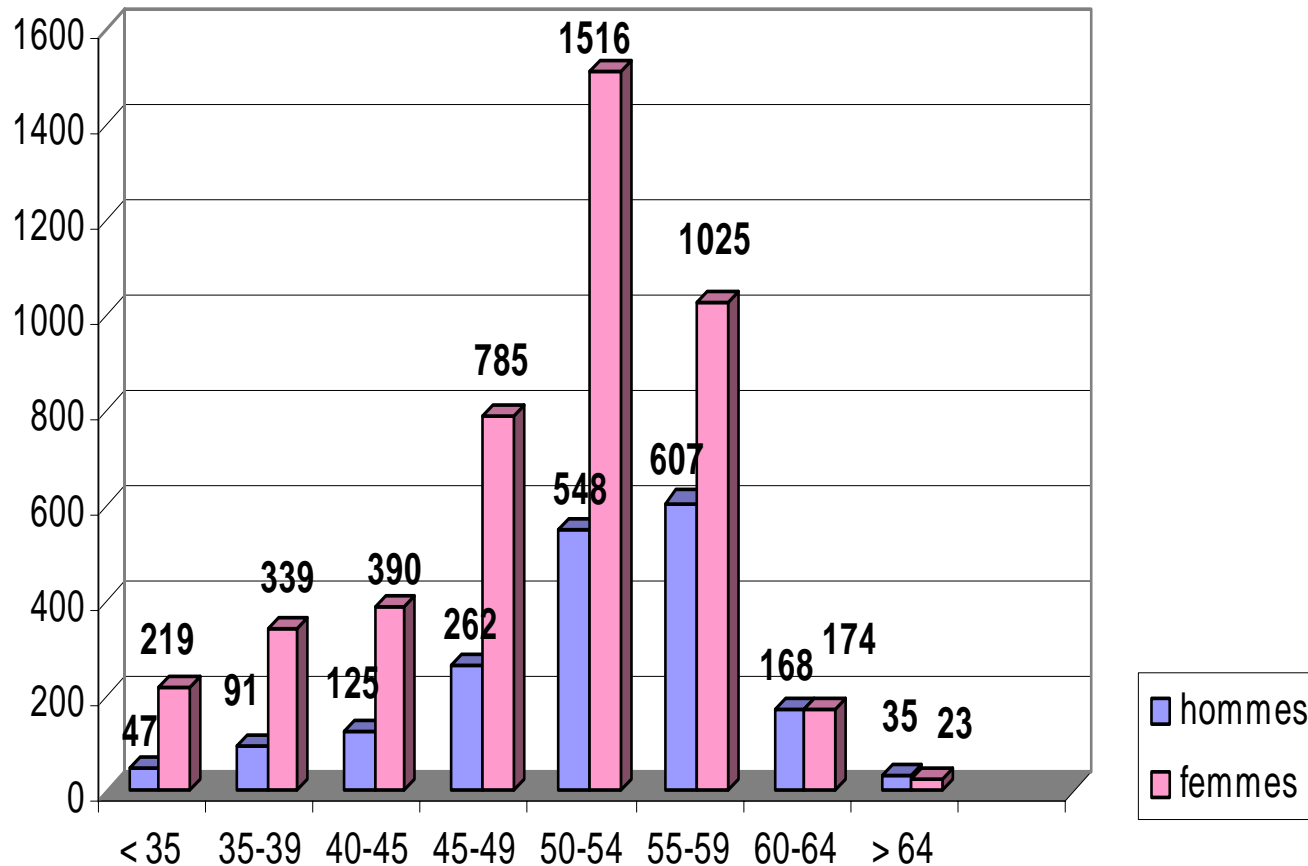
Des prescriptions

- Des évolutions réglementaires
 - Pluridisciplinarité
 - Biennialisation
 - Action en milieu de travail
 - Temps connexe
- Des objectifs définis
 - Santé publique
 - Santé Environnement
 - Santé Travail

Des réalités quotidiennes

- Les problèmes de santé
 - Inégalités sociales (INSERM)
 - TMS
 - Santé mentale
 - Pathologies chroniques ou d'usure
 - Problèmes médicaux complexes
- Les risques
 - Persistance de certains risques « classiques » (SUMER)
 - Importance croissante des facteurs psychosociaux
- Les responsabilités des employeurs
 - Obligation de sécurité de résultats
- Crise démographique

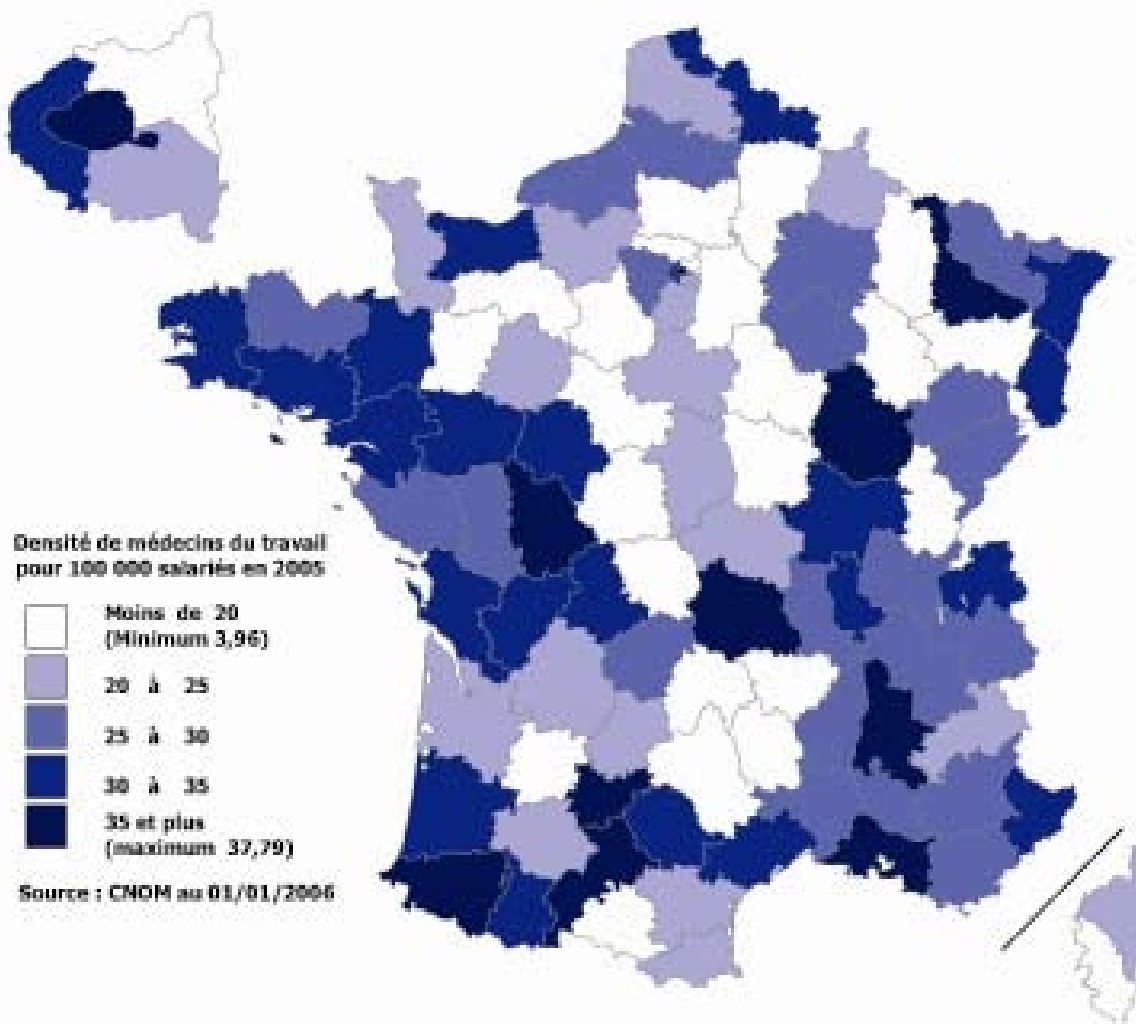
Démographie des médecins du travail



Source CNOM

2006

**Densité départementale des médecins du travail total en activité
pour 100 000 salariés, secteurs privé et public (métropole)**



Des évolutions au sein de nos Services

- Secrétaires Assistantes
- Intervenants en Santé Travail
- Infirmières
- Médecins
- Directions

Quelles pratiques ?

Quelles coopérations ?

Mutations

« l'histoire de la médecine montre que le partage des rôles entre spécialités médicales et entre professionnels autour du patient est en perpétuelle évolution.

Le contenu des métiers s'est adapté au cours du temps en fonction de l'émergence de problèmes de santé publique, des progrès de la recherche scientifique et des innovations cliniques et techniques et, aussi, des évolutions plus générales de la société. »

Extrait du rapport Délégation, transfert, nouveaux métiers... Conditions des nouvelles formes de coopération entre professionnels de santé. Rapport d'étape. Janvier 2007. En collaboration avec l'Observatoire national de la Démographie des Professionnels de Santé. Direction de l'Évaluation des Stratégies de Santé. Service Évaluation économique et Santé publique

Pratiques coopératives

- Coopératif :
qui participe, qui se joint à l'effort d'autrui, en vue d'un résultat commun (Dict. de la langue française)
- Axe de travail central pour l'avenir du système de santé
- Les enjeux
 - Améliorer la prise en charge des salariés
 - Renforcer l'attractivité des professions
 - Reconnaissance des compétences
 - Possibilités d'évolution de carrière

Extrait du rapport Délégation, transfert, nouveaux métiers... Conditions des nouvelles formes de coopération entre professionnels de santé. Rapport d'étape. Janvier 2007. En collaboration avec l'Observatoire national de la Démographie des Professionnels de Santé. Direction de l'Évaluation des Stratégies de Santé. Service Évaluation économique et Santé publique

Conditions nécessaires

- Confiance entre les différents acteurs
- Cadre organisationnel qui définit
 - les rôles,
 - les identités,
 - les responsabilités.
- Cadre réglementaire et professionnel qui précise
 - les délégations,
 - les transferts,
 - la création de nouveaux métiers.

La délégation

- *C'est l'action par laquelle le médecin confie à un autre professionnel de santé la réalisation d'un acte de soin ou de prévention.*
- *La délégation comprend l'idée de supervision.*
- *La responsabilité du délégant reste engagée du fait de la décision de déléguer.*
- *La responsabilité du délégué est engagée dans la réalisation de l'acte.*

Le transfert

- *C'est l'action de déplacer l'acte de soin ou de prévention d'un corps professionnel à un autre.*
- *Les activités transférées sont confiées dans leur totalité, y compris en termes de responsabilité à une autre profession.*
- *Les professionnels auxquels ces activités sont transférées sont donc autonomes dans la décision et la réalisation.*

Le médecin

- Lien entre le travail et la santé
 - au niveau individuel
 - au niveau collectif
- Lien entre la santé et le travail
 - maintien dans l'emploi
- Écouter, observer, analyser, comprendre
 - rendre compte (constats collectifs)
 - pour agir

Article 11 du code de déontologie

- *Tout médecin doit entretenir et perfectionner ses connaissances ; il doit prendre toutes dispositions nécessaires pour participer à des actions de formation continue*
- *Tout médecin participe à l'évaluation des pratiques professionnelles*

Permanences et mutations

- Permanences
 - Valeurs
 - Missions
 - Formation continue
- Mutations
 - Nouvelles modalités d'exercice
 - Nouveaux comportements
 - Dispositif encadré pour la FMC et l'EPP

Les infirmier(e)s

- Infirmier(e)s d'entreprise
- Infirmier(e)s de Services interentreprises
- Que peut-on transférer ou déléguer ?
- Quel est (sera) leur rôle propre ?
- Quelles missions ?

Les secrétaires assistantes

- Assistance du médecin
 - au cabinet
 - en entreprise
- Assistantes de prévention
 - aide à l'évaluation des risques
 - information des salariés
 - ???

Les Intervenants en Santé-Travail IST

- De la sous-traitance à l'autonomie
- Indépendance et coopération
- Pluridisciplinarité : hasard, coïncidence ou stratégie ?

De nouveaux IST ?

- Services sociaux
- Consultations spécialisées pour le maintien dans l'emploi
- Ressources humaines

Pluridisciplinarité externe

- CNAMTS et CRAM
- ANACT et ARACT
- Mission nationale des services à la personne

Les Services de Santé au Travail

Acteurs de prévention

- Démarche de progrès
- Nouvelles organisations
- Nouveaux partenariats
- Nouveaux managements

Les travaux des groupes ASMT

- Les groupes
 - Épidémiologie
 - Ergonomie
 - Fiches Médico-Professionnelles
 - Toxicologie



Très belles journées à tous